

CQP Enquêteur civil

RNCP40250 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	128, 320
Formacode(s)	13254, 15004
Code(s) ROME	M1404, M1401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3301 — Personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2030

Certificateur(s)

FEDERATION NATIONALE DE L'INFORMATION D'ENTREPRISE DE LA GESTION DE CREANCES ET DE L'ENQUETE CIVILE · SIRET : 41808625200057

CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE SUPERIEUR AGENT RECHERCH PRIVES	53429800500016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'enquête civile consiste à localiser une personne physique ou morale et à déterminer son environnement économique, pour le compte de mandants.

Ces investigations portent principalement sur des éléments du type état civil du client, adresse, coordonnées téléphoniques, sources de revenus, partenaires bancaires, patrimoine et solvabilité mais également ayants-droit ou notaires dans le cadre d'une succession.

L'obtention de la carte professionnelle d'enquêteur civil, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est un préalable indispensable à l'exercice du métier d'enquêteur civil.

La délivrance de cette carte professionnelle est soumise à des conditions de moralité (casier judiciaire notamment) ainsi qu'à des conditions d'aptitudes professionnelles, dont le fait d'être titulaire du CQP Enquêteur civil de CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire.

ACTIVITÉS VISÉES

L'enquêteur civil effectue des recherches dans le cadre d'un mandat, pour le compte d'un mandant justifiant d'un intérêt dans le respect de la réglementation.

Ces recherches concernent des informations relatives à des individus et peuvent porter sur des coordonnées, leurs situations patrimoniales, bancaires et professionnelles, des informations relatives à leur filiation et toute autre information personnelle qui serait nécessaire au mandant.

Dans le respect du cadre réglementaire et de procédures établies, l'enquêteur civil exploite des informations qu'il

collecte dans des bases de données publiques ou mises à sa disposition (internes, internet, autres...).

À partir des informations à sa disposition, il collecte et fiabilise les informations nécessaires au mandant par le biais de techniques d'investigations à distance (téléphone, internet, etc.).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Effectuer une recherche avancée sur les moteurs de recherche internet afin de trouver des informations concernant le mandé.

Utiliser les techniques de recherches croisées sur Internet afin de cibler la recherche pour limiter les risques d'homonymie et dans un souci d'efficacité.

Effectuer des recherches dans les bases de données privées fournies par la société employeur de l'enquêteur

Se présenter aux personnes contactées selon les règles définies par le Code de la Sécurité Intérieure (pas d'usurpation, pas de confusion)

Identifier les tiers susceptibles d'avoir des informations intéressantes pour la recherche (voisin, famille, amis, employeur, bailleur, commerçant, etc.) et trouver leurs coordonnées

Contacteur les tiers par téléphones afin d'obtenir des informations sur le mandé permettant d'avancer dans l'enquête (coordonnées, situation, connaissances, etc.)

Mener l'entretien téléphonique afin d'obtenir les informations recherchées de manière efficace : questionner, écouter, reformuler, argumenter

Être capable d'identifier une usurpation d'identité, de titre ou de fonction et d'élaborer des présentations pour les tiers qui respectent le cadre réglementaire dans ce domaine

adapter son plan d'enquête afin de poursuivre la recherche si les informations recueillies sont insuffisantes pour répondre au mandat et clore le dossier

Gérer son temps afin de respecter les délais imposés pour traiter les dossiers d'enquête (2 à 4 semaines souvent)

Organiser ses tâches afin de mener de front plusieurs enquêtes

Maîtriser les bases du droit de la famille (succession, mariage, filiation) :

- Être capable d'identifier le ou les héritiers au vu d'une recherche de famille
- Être capable de définir les impacts d'une situation matrimoniale sur la situation patrimoniale d'un mandé
- Être capable d'exploiter les données contenues dans les registres de l'état civil (notamment les mentions marginales)

Maîtriser les bases du droit des personnes, biens et obligations (personnes physiques et morales, bien corporel et incorporel, propriété, contrat, responsabilité civile)

- Être capable de différencier personne physique et personne morale et comprendre les implications de ces personnes dans une enquête
- Être capable d'identifier la situation d'un mandé concernant la propriété d'un bien (pleine, copropriété, démembrement, etc.) et d'en analyser les conséquences dans le cadre de l'enquête

Maîtriser les bases du droit des entreprises (types, droits et obligations des dirigeants)

- Être capable de déterminer les impacts patrimoniaux d'une exploitation en société ou à titre individuel

Maîtriser les bases du droit du travail et de la protection sociale (contrats de travail, régimes sociaux, prestations sociales)

- Être capable d'identifier les sources de revenus possibles d'un mandé en fonction de sa situation

Maîtriser les bases du droit du crédit et de la consommation (types de crédits, endettement, surendettement, vente de propriété, financement)

- Être capable d'identifier le type de créance du mandé et en comprendre les implications

Connaître les données relatives à l'endettement des Français

- Être capable d'appréhender les situations de surendettement et leurs conséquences sur une enquête

Collecter les diverses informations dans un format approprié au suivi

Recouper, trier et vérifier les informations collectées

Maîtriser la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 (traitement des données à caractère personnel), par la loi du 4 juillet 2018, par la loi du 7 août 2018 et par le règlement du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016

- Être capable de différencier les types de données personnelles afin de déterminer ce qui est collectable et ce qui est transmissible

Rédiger un rapport retraçant les différentes étapes de l'enquête et les méthodes de vérification des données transmises afin de démontrer leur fiabilité

Vérifier que le rapport est complet : tous les éléments demandés par le mandant y figurent

Transmettre les éléments au mandant dans le respect du cadre légal et réglementaire de l'activité (sécurisation des transmissions, confidentialité, etc.)

Échanger avec le manager ou le mandant dans le cas où un complément d'information ou de recherche est nécessaire (État civil inconnu, éléments recueillis contradictoires, etc.)

Blocs de compétences

RNCP40250BC01 — Pas de blocs de compétences

LISTE DE COMPÉTENCES

La notion d'«autonomie» exclut en principe un découpage en blocs de compétences pour les certifications professionnelles qui permettent l'accès à une profession dont l'accès est conditionné à l'acquisition complète d'une certification professionnelle. Ainsi, un bloc, dans ce contexte, ne peut contribuer à l'exercice d'une activité professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Sans objet.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Recherche de personnes physiques et morales

Code APE : 8030Z Activités d'enquête

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Enquêteur civil, chargé de recouvrement...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'enquêteur civil est réglementée par le Code sécurité intérieure livre VI – Titre II.

L'accès au poste d'enquêteur civil est soumis à l'agrément par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de sécurité).

Cet agrément est délivré sous réserve que le candidat réponde aux exigences de l'article L622-19 du Code de Sécurité Intérieure, notamment en matière de formation.

Le CQP Enquêteur civil dispose de l'agrément du ministère de l'intérieur (arrêté du 03 mars 2022).

L'entrée dans le parcours pédagogique préparant au CQP Enquêteur civil est soumise à une autorisation préalable du CNAPS (article L622-21 du CSI).

Le parcours pédagogique ne peut être délivré que par un organisme agréé par le CNAPS et certifié (article L625-2 du CSI).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 560 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 804
Jugés difficiles à recruter	26 %

Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis de niveau de qualification n'est exigé pour entrer en formation préparant au CQP Enquêteur Civil. Toutefois, la maîtrise du niveau de français est évaluée par un test B1 de niveau européen élaboré par les organismes partenaires habilités.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Sans objet.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est paritaire et comprend :

- 1 représentant du collège employeur de la branche professionnelle P2ST
- 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle P2ST

Il est composé de deux membres :

le président de la CPNEFP ou son représentant ; le vice-président de la CPNEFP ou son représentant.

La présidence du jury de certification est assurée paritaire par le président de la CPNEFP et ce, par alternance équivalente au mandat du président de la CPNEFP.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de certification est paritaire et comprend :

1 représentant du collège employeur de la branche professionnelle P2ST

1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle P2ST

Il est composé de deux membres :

le président de la CPNEFP ou son représentant ; le vice-président de la CPNEFP ou son représentant.

La présidence du jury de certification est assurée paritaire par le président de la CPNEFP et ce, par alternance équivalente au mandat du président de la CPNEFP.

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2030
Date de dernière délivrance possible	28/02/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	53	0	69 %	44 %
2022	27	0	91 %	63 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34531

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.figec.com/reglementation-enquete-civile/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40250/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 696 €
Durée	154 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	75 %
Période	04/2025 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	30 504 €
Coût moyen par dossier	3 389 €
Durée moyenne	141 h
Période	04/2025 – 08/2026
France compétences	74 %
Reste à charge titulaire	25 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.